

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 DECEMBRE 2020**

**Délibération
n° 2020.12.401**

**Convention
opérationnelle
d'action foncière pour
la requalification d'un
entrepôt en vue d'une
opération mixte entre
la commune de
Roullet-Saint-
Estèphe,
GrandAngoulême et
l'Etablissement
Public Foncier de
Nouvelle Aquitaine -
avenant n°1**

LE DIX SEPT DECEMBRE DEUX MILLE VINGT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **11 décembre 2020**

Secrétaire de séance : Eric BIOJOUT

Membres présents :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA, Flavien DELAGE

Ont donné pouvoir :

Brigitte BAPTISTE à Michel GERMANEAU, Marie-Henriette BEAUGENDRE à Thierry HUREAU, Françoise COUTANT à Fabrice VERGNIER, Serge DAVID à Thierry MOTEAU, Denis DUROCHER à Roland VEAUX, Hervé GUICHET à Fabienne GODICHAUD, Gérard LEFEVRE à Gérard DESAPHY

Suppléant(s) :

Jean-Luc FOUCHIER par Flavien DELAGE

Excusé(s) :

Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Françoise COUTANT, Serge DAVID, Chantal DOYEN-MORANGE, Denis DUROCHER, Hervé GUICHET, Gérard LEFEVRE, Valérie SCHERMANN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2020

**DELIBERATION
N° 2020.12.401**

FONCIER

Rapporteur : Monsieur MONIER

CONVENTION OPERATIONNELLE D'ACTION FONCIERE POUR LA REQUALIFICATION D'UN ENTREPOT EN VUE D'UNE OPERATION MIXTE ENTRE LA COMMUNE DE ROULLET-SAINT-ESTEPHE, GRANDANGOULEME ET L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NOUVELLE AQUITAINE - AVENANT N°1

Par délibération n°43 du 04 avril 2019, le conseil communautaire a approuvé une convention opérationnelle dont l'objet est l'action foncière pour la requalification d'un entrepôt en vue d'une opération mixte entre l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine (EPF NA), la commune de Roulet-Saint-Estèphe et GrandAngoulême.

Une étude pilotée par l'EPF-NA a identifié un ancien entrepôt qui pourrait être reconverti par une offre de commerces de proximité et de restauration.

Aujourd'hui, il convient de proposer un avenant n°1 afin de modifier le périmètre d'intervention de l'EPF-NA. En effet, une parcelle cadastrée E645 jouxtant celle de l'entrepôt, pourrait avoir un intérêt pour le projet de développement de commerces en centre-ville.

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 8 décembre 2020,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'avenant n°1 à la convention relative à l'action foncière pour la requalification d'un entrepôt en vue d'une opération mixte entre la commune de Roulet-Saint-Estèphe, GrandAngoulême et l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine, afin de modifier le périmètre d'intervention du projet conformément au plan annexé à l'avenant n°1.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou la personne dûment habilitée à signer cet avenant et tout document à intervenir.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

30 décembre 2020

Affiché le :

30 décembre 2020